

CONSEIL MUNICIPAL :

SEANCE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 A 20 H 00

MESDAMES, MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,

J'ai l'honneur de vous convier, par la présente, à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le Mardi 21 Septembre 2021 à 20 H 00 à la salle Thérèse TRIDON. Vous trouverez, sous ce pli, les projets de délibérations qui seront étudiés lors de la séance.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Préambule : Adoption du Procès Verbal de la réunion précédente et *intervention des porteurs du projet « résidence seniors ».*

I) FINANCES

- 1.1** Décision Modificative n°1
- 1.2** Remboursement des frais d'état civil à la commune du BAILLEUL
- 1.3** Admission en non-valeur

II) SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- 2.1** Rapport annuel sur le coût et le fonctionnement du service public de distribution de l'eau potable : année 2020

III) AFFAIRES GENERALES

- 3.1** Communications et informations du Maire
- 3.2** Délégations du Conseil Municipal au Maire : rapport du Maire

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

**Le Maire,
Hervé FONTAINEAU**

